



FILIÈRE Agriculture

Formation par apprentissage

BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE (ACS'AGRI)

Option 1 : Transition agricole dans les territoires métropolitains

La formation :

Le titulaire du BTSA ACS'AGRI possède une bonne connaissance de l'environnement économique, social, juridique et fiscal des exploitations agricoles, ainsi que des compétences en comptabilité. Il a également reçu une formation en agronomie et en zootechnie. Grâce à l'alternance entre formation théorique et pratique en entreprise, les apprenants acquièrent des compétences essentielles en gestion, conduite de production durable et innovation.

Pourquoi ce BTS ?

Polyvalent, il est conçu pour former des responsables d'exploitations agricoles capables de gérer les transitions agroécologiques en métropole.

Centres d'intérêt :

- L'économie-gestion
- L'agriculture et l'agroécologie
- Les relations humaines, le conseil, la communication
- La conception, l'évaluation et le pilotage stratégique d'une entreprise et/ou d'un projet agricole

DURÉE : 2 ans | NIVEAU 5 | Formation en présentiel | Semestrialisée

BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE (ACS'AGRI)



Pour qui est cette formation ?

Pré-requis : Être titulaire d'un diplôme ou titre RNCP de niveau 4. Âge minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans.

Avoir signé un contrat d'apprentissage.

Qualités requises : Intérêt pour l'agriculture durable, esprit d'analyse, compétences en gestion et communication.

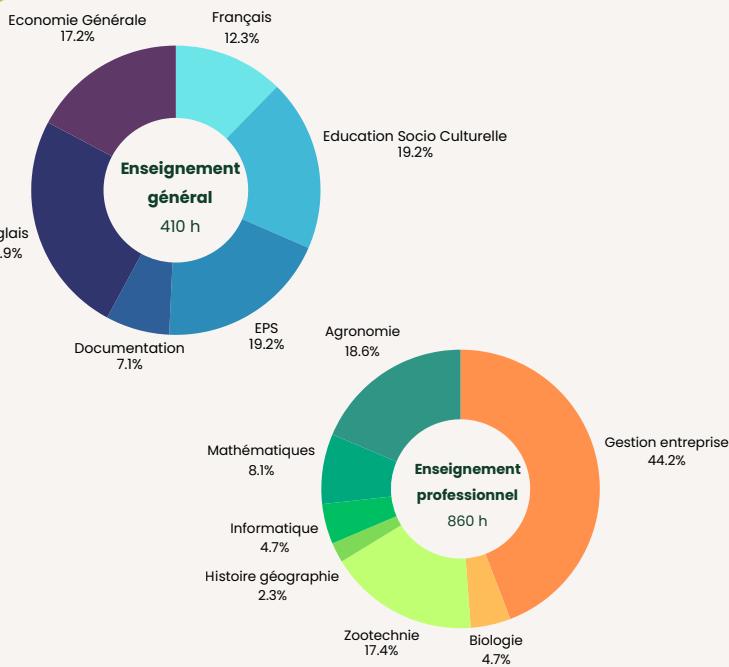
Objectifs :

La formation permet aux apprenants d'apprendre à gérer les aspects techniques, économiques et financiers d'une exploitation pour intervenir en tant que technicien-conseiller ou pour s'installer et devenir chef d'exploitation.

À l'issue de la formation l'apprenant sera capable de réaliser :

- Analyse et gestion des entreprises agricoles : Développer des compétences en gestion financière, stratégie d'entreprise et évaluation de la performance.
- Conduite des systèmes de production : Optimiser les productions animales et végétales en intégrant les pratiques agroécologiques.
- Pilotage de projets de transition : Mettre en œuvre des projets innovants de transition agricole durable.
- Adaptation aux enjeux climatiques et environnementaux : Intégrer les pratiques durables pour répondre aux défis environnementaux.

Le contenu :



Moyens pédagogiques et techniques :

- Équipe de formateurs qualifiés
- Exploitation agricole et engins pédagogiques
- CDI/CdR

Envie de voyager et de découvrir d'autres cultures ?

Mobilité individuelle : stages individuels à l'international (dispositif ERASMUS ou autre)



POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfa.vienne@educagri.fr

CDFAA de la Vienne - VENOURS - 86480 ROUILLE / www.venours.fr

→ Réponse sous 8 jours

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits



Modalités pédagogiques et d'alternance :

- 42 semaines en centre (soit 1470h)
- 62 semaines en entreprise (soit 1820h) dont 10 semaines de congés payés pour les 2 années

Avantages de l'apprentissage

- Expérience professionnelle concrète : L'alternance permet d'appliquer les savoirs théoriques sur le terrain.
- Insertion facilitée : Les apprentis sont immédiatement opérationnels à l'issue de la formation.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et tests de positionnement.

Evaluation et validation du diplôme :

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Agriculture.

Formation semestrialisée évaluation uniquement en ECCF (26 au total). À la fin de chaque semestre de formation, des épreuves écrites et pratiques sont organisées pour valider les compétences. Cela inclut :

- Examens écrits portant sur les compétences techniques et théoriques.
- ET/OU
- Évaluations pratiques sur le terrain, démontrant la capacité à gérer des situations réelles.

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

- Responsable d'exploitation agricole : Gestion d'une exploitation durable (bio, agroécologie, polyculture).
- Conseiller agricole : Spécialiste en accompagnement des transitions agroécologiques et en développement durable.
- Technicien de développement rural : Participation à des projets de développement agricole et territorial.

POURSUITE D'ÉTUDES :

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois, il est possible de poursuivre en licences professionnelles, en certificats de spécialisation ou en écoles d'ingénieur (concours ou dossiers) dans les domaines tels que le conseil, le management des entreprises agricoles.

Tarif et financement :

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation et éventuellement selon la convention collective de l'employeur. Formation financée par les OPCO.

Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité et ligne de bus 36 du réseau vitalis.